

Charte de vie de l'incubateur : Assas Lab'

Assas Lab', l'incubateur de l'université Paris II Panthéon-Assas est situé au centre Charcot, 36 rue Charcot 75013. Les locaux de l'incubateur sont avant tout un lieu d'expérience commune et partagée, la bonne utilisation et le respect des locaux par chacun sont la clef du succès.

- Tout usager d'Assas Lab', les porteurs de projets associatifs et les jeunes entreprises incubées s'engagent à respecter le règlement intérieur de l'université et à adopter les valeurs de l'université Paris II Panthéon-Assas (notamment le respect de la dignité des personnes, à ne pratiquer aucune discrimination, à respecter le principe de laïcité et d'apolitisme ainsi que le partage de sa quête d'excellence).
- Les usagers d'Assas Lab' s'engagent à une totale discrétion et confidentialité quant aux informations et données traitées en sein de l'incubateur.
- L'accès à Assas Lab' est réservé aux étudiants incubés choisies par le comité de sélection et aux partenaires.
- Toute personne extérieure invitée dans le cadre des projets incubés doit être signalée au responsable administratif du centre.

Chaque usager d'Assas Lab' s'engage à :

- Respecter les règles de sécurité
- Veiller à la propreté des espaces en toute circonstance
- Réserver en amont les espaces de travail auprès d'Assas Lab' et à respecter le calendrier des événements
- Veiller à ne pas perturber les autres usagers au sein d'Assas Lab' : il est par exemple recommandé de réserver les salles de réunions dédiées si le niveau sonore est élevé, de sortir pour téléphoner ou d'utiliser les espaces insonorisés dédiés.
- Ranger et nettoyer les espaces de coworking après utilisation
- Utiliser l'électroménager à disposition (réfrigérateur, micro-ondes) en respectant les règles d'hygiène élémentaire (jeter les plats périmés, nettoyer après votre passage...).
- Respecter les conditions de bonne utilisation du matériel informatique mis à disposition dans l'incubateur (écran tactile, écran numérique, vidéoprojecteur...)
- Utiliser la machine à café en prenant en charge votre consommation et en apportant vos capsules.
- Signaler tout problème ou dysfonctionnement au responsable administratif.

Il est rappelé que :

- L'introduction de boissons alcoolisées au sein des locaux est strictement interdite.
- Il est strictement interdit de fumer dans les locaux.
- Des casiers à code sont à disposition pour stocker vos affaires personnelles et de valeurs. L'utilisation de ces casiers est **quotidienne**, il n'est pas possible de stocker des affaires sur une longue durée (tous les casiers s'ouvrent automatiquement à la fin de la journée).

Tout incident doit immédiatement être signalé au responsable administratif du centre Charcot.

+ d'info : <https://assaslab.u-paris2.fr>